

DECRET N°70-261/CP/SGG

du 12 Octobre 1970

portant nomination de Mr Expédit VIHO,
Administrateur, en qualité de Directeur
de la Sûreté Nationale

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du
Conseil Présidentiel ;
VU la Loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des
hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite
par le Président de la République, le Conseil des Ministres
étant obligatoirement entendu ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement ;
VU le Décret N°70-229/CP/SGG du 5 septembre 1970, portant
nomination de Mr Expédit VIHO, Administrateur, en qualité
d'Inspecteur des Affaires Administratives ;
le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Expédit VIHO, Administrateur, est nommé
Directeur de la Sûreté Nationale.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la
date de prise de fonction de l'intéressé, abroge le décret
N°70-229/CP/SGG du 5 septembre 1970 et sera publié et
communiqué partout où besoin sera.-

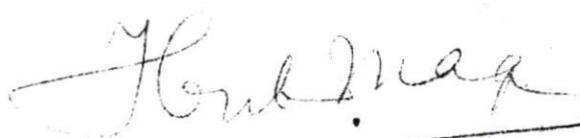
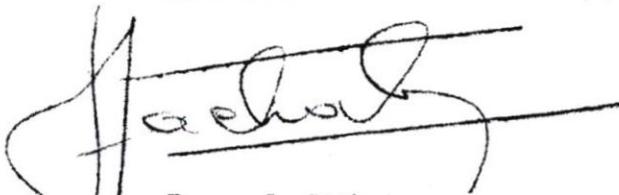
Fait à COTONOU, le 12 Octobre 1970

par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre des Finances,



Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
HCI 4 - DSN 6 - Ministères 11 -
SGG 4 - HC 2 - DB-CF-DC-Solde 4
IAA-DCCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 6
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - Trésor 4